

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 822

Rubrik: Échos des médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La mauvaise longueur d'onde!

Impressionnant! Cette bataille qui s'engage pour la maîtrise de la communication de masse. En France, elles est spectaculaire parce que la privatisation-symbole de TF 1 tire l'œil. Mais partout, ça bouge!

Deux constatations. Le refus de tolérer, ou de concéder, à un groupe une position dominante s'estompe. Pour la façade il est encore question de pluralisme. Par exemple en France, Léotard affirme qu'une grande chaîne publique de référence et des chaînes privées, c'est un équilibre heureux. Mais si le possesseur d'une des grandes chaînes privées est aussi un magnat de la presse comme Hersant ou un magnat de la radio et de l'édition comme Lagardère, le bel équilibre! Les uns limités à un seul support, les autres s'appêtant à jouer sur plusieurs registres. Car le véritable danger d'abus, c'est la possibilité pour un homme ou un groupe de faire dire la même chose par plusieurs voix. Si ce qui est imprimé par votre journal est aussi affirmé par la radio, et encore illustré par la TV, alors vous êtes sous influence. Certes, nul n'y est condamné. On peut acheter le journal que l'on veut, on peut tourner le bouton du transistor que l'on veut, et la télécommande est faite pour changer de poste. A défaut on serait déjà en totalitarisme; mais ce n'est pas non plus un pluralisme authentique. Les structures cartellaires gagnent la communication; la mise en condition en est rendue insidieuse, donc redoutable.

On dira que même dans les groupes privés les journalistes gardent leur indépendance et qu'ils font leur métier sans être aux ordres.

Mais — et c'est la deuxième constatation — la privatisation (ou l'octroi de concession nouvelle) n'est accompagnée d'aucune exigence d'un statut qui définisse les droits des rédactions. En trompe l'œil

et pour amuser la galerie, on parle en revanche de distribuer quelques actions au personnel.

L'éviction de Jean-François Kahn d'Europe N° 1 est à cet égard significative. Le groupe a été entièrement privatisé (par Mitterrand d'ailleurs!). La privatisation cache une structure cartellaire qui ambitionne de s'étendre à la télévision. Kahn la dénonce dans le débat contradictoire, qui tous les dimanches l'opposait, dans un affrontement vivant et de qualité, à Duhamel.

Il est, pour crime de lèse-majesté, viré. Sans aucun droit, comme collaborateur extérieur. Décision qui en dit long sur le néo-libéralisme!

Il reste une seule réponse, ne plus écouter Europe N° Un! La station tient à son public romand. Pour nous désormais, et pour nos lecteurs nous le souhaitons, Europe, c'est N° Zéro!

Mais, au-delà de cet incident, il n'est pas excessif de dire qu'une bataille pour la liberté est engagée. En Suisse aussi! La position de DP sera le refus absolu qu'un même groupe puisse disposer, de la presse écrite à l'audio-visuel, de plusieurs registres de voix. **A. G.**

ÉCHOS DES MÉDIAS

Le tri-hebdomadaire *Eco di Locarno* a publié un numéro spécial bien documenté pour fêter le cinquantième anniversaire de l'apparition du titre sur un marché tessinois comptant déjà six quotidiens. Un article de cette édition du jubilé explique pourquoi le journal ne deviendra pas quotidien, ce qui l'obligerait à abandonner sa spécificité de journal local avec un tirage supérieur à celui de la moitié des quotidiens tessinois.

* * *

L'édition «Rhône-Alpes» du *Monde* paraît. Deux pages sont consacrées aux affaires régionales et se substituent, partiellement, à des pages de service spécifiquement parisiennes.

* * *

Traduction d'un texte présentant un article du magazine économique *Bilanz* du mois de juin:

RÉPONSE

A nos lecteurs attentifs

Dans DP 819, à la page 8, nous posions à nos lecteurs la question de savoir s'ils connaissaient des cantons où les séances de l'Exécutif sont encore publiques. La réponse est venue d'un lecteur attentif et plutôt éclairé, puisqu'il s'agit du responsable de la documentation de la revue *Traktandum*, qui avait publié un dossier sur la question dans son N° 4 de 1985.

Soleure et Bâle-Campagne sont les deux derniers cantons où le Conseil d'Etat siège encore en séances publiques. Le second n'admet les visiteurs que dans certains cas et il est question d'introduire le huis-clos pour toutes les séances dès 1987. Renseignement pris auprès des chancelleries, le bon peuple ne se presse pas au portillon pour voir délibérer ses édiles, puisqu'on nous a répondu qu'il n'y avait «presque personne». Avis aux amateurs...

«Aux championnats du monde publicitaires à Mexico on joue au football pendant les mi-temps.»

* * *

Le récent changement survenu à la tête du *Blick* est une occasion de rappeler que ce quotidien «use» ses rédacteurs en chef à un rythme effréné: en vingt-sept ans d'existence, dix personnes ont occupé cette fonction, soit seules, soit en équipe. Peter Uebersax et Martin Speich détiennent à ce jour les records de longévité.

* * *

Le quotidien *Schaffhauser Nachrichten* rapporte, dans une édition commémorant le 125^e anniversaire de sa fondation, que septante quotidiens et hebdomadaires ont été créés entre le XIX^e et le XX^e siècle dans le petit canton du nord de la Suisse. La plupart ont évidemment disparu aujourd'hui.